Cfdt:

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

CARRIÈRE, MOBILITÉ, FORMATION

Donnons de vraies perspectives aux agents !



Construire son avenir professionnel ne doit pas être un parcours d'obstacles !

AVEC LA CFDT, EXIGEONS DE VÉRITABLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ET DES MOBILITÉS CHOISIES

Plus de promotions. Plus de mobilité choisie. Plus de formation.
Un CPF accessible à tous. Une véritable reconnaissance de l'expertise professionnelle.
Avec la CFDT, défendons des carrières qui récompensent l'engagement, les compétences et l'expertise des agents.

LE CONSTAT : TROP D'OBSTACLES POUR LES AGENTS

Les agents du ministère de l'**Intérieur** assurent chaque jour des missions essentielles au service du public. Pourtant, trop **d'agents** subissent :

- Des promotions insuffisantes ;
- Des déroulements de carrière ralentis ;
- Des difficultés d'accès aux grades supérieurs ;
- Une expertise exercée sans véritable reconnaissance statutaire ;
- Des perspectives de **mobilité** entravées et des priorités légales d'affectation insuffisamment respectées ;
- Des difficultés d'accès à la formation et à l'accompagnement professionnel ;
- Pour les agents contractuels, des difficultés à se projeter dans une évolution de carrière en raison de l'absence de perspectives professionnelles clairement identifiées.

Pour la CFDT, l'engagement, les compétences et l'expertise des agents doivent être reconnus et valorisés tout au long de leur parcours professionnel.

LA CFDT REVENDIQUE

INVESTIR DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMÉLIORER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

- ✔ Un accès réel à la formation tout au long de la carrière, notamment pour les métiers très évolutifs comme la filière SIC.
- ✔ Des préparations renforcées aux concours et examens professionnels, déclinées au plus près des agents.
- ✔ La valorisation des acquis de l'expérience professionnelle.
- ✔ Un accompagnement spécifique des agents souhaitant évoluer vers de nouvelles missions avec la mobilisation, si nécessaire, du Compte Personnel de Formation (CFP).
- ✔ Des formations adaptées aux transformations de nos métiers pour qu'aucun agent ne soit laissé de côté face aux évolutions technologiques.

Des compétences aujourd'hui et pour demain !

DONNER DE VÉRITABLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

- ✔ Augmenter les volumes de promotions et d'avancements et ouvrir davantage de postes aux concours.
- ✔ Reconnaître davantage l'expérience professionnelle acquise.
- ✔ Mettre en place des postes tremplins favorisant l'accès au corps supérieur dans toutes les catégories.
- ✔ Assurer un accompagnement RH personnalisé des agents promus ou reçus à un examen professionnel afin de leur permettre d'occuper un poste correspondant à leur niveau de promotion.
- ✔ Ouvrir de véritables perspectives de carrière aux agents contractuels en mettant en place des critères objectifs, transparents et connus de tous pour l'accès au CDI, et en limitant le recours aux contrats de très courte durée qui entretiennent la précarité des parcours professionnels.

Des carrières qui récompensent l'engagement !

FAVORISER LES MOBILITÉS CHOISIES

- ✔ Garantir le respect des obligations légales, notamment la priorité d'affectation des fonctionnaires sur les emplois permanents et les priorités légales d'affectation.
- ✔ Exiger de l'administration le respect effectif des priorités légales prévues par les textes, dans un souci d'équité, de transparence et de respect des droits des agents.
- ✔ Des procédures de mobilité transparentes et équitables, avec une information obligatoire des suites données aux demandes de mobilité des agents.
- ✔ Un accompagnement individualisé lors de refus multiples de mobilité.
- ✔ Ouvrir de réelles perspectives de mobilités choisies pour les agents contractuels afin de favoriser les parcours professionnels, développer les compétences et permettre l'accès à de nouvelles responsabilités.

Des mobilités choisies pour construire l'avenir !

LA CFDT DÉFEND DES MESURES CONCRÈTES

- ✔ Des carrières attractives ;
- ✔ Des promotions plus nombreuses ;
- ✔ Un accès égal à la formation ;
- ✔ Une mobilité choisie et accompagnée ;
- ✔ Une reconnaissance de l'engagement, des compétences et de l'expertise de tous les agents.



Des agents engagés un service public plus fort !



DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

VOTEZ CFDT

Pour des parcours professionnels reconnus, des mobilités choisies et des formations accessibles à tous.

Ensemble pour demain !